

Brest, le 25 septembre 2013

A l'attention de Madame Valérie Marbach
Directrice des ressources humaines de TUS

Objet : Demande d'ouverture d'une négociation sur le télétravail à TUS

Bonjour,

Avant l'été, les organisations syndicales au niveau du groupe THALES ont signé un *accord cadre relatif au télétravail*. Un certain nombre d'entités du Groupe se sont déjà emparées du sujet et ont signé des accords d'entreprise.

La CFE-CGC pense que cette nouvelle possibilité ouverte dans l'entreprise pourrait représenter une opportunité tant pour des salariés volontaires que pour l'entreprise.

Déjà quelques salariés se sont manifestés auprès de nous pour partager leur intérêt avec les modalités prévues dans l'accord cadre.

Nous demandons à la Direction que des négociations soient ouvertes sur la question du télétravail à TUS.

Bien cordialement.



Thierry Fayret

Délégué Syndical Central CFE-CGC

Copie :

DSC CFDT

DSC CGT